

## **Monsieur Jean-Guy BÈGUE**

### **Histoire de mon école : Bassou 1830-1910**

Notre conférencier débuta par un rappel sur l'histoire générale de l'École Primaire et le bouleversement introduit par la Révolution en ce domaine. L'enseignement des enfants était jusqu'alors uniquement le fait des monastères puis des paroisses, même si l'apparition de l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle avait permis une plus grande diffusion des livres et un nouveau regard sur les enfants à compter de la Renaissance.

En effet, la Révolution avance l'idée de la gratuité de la scolarisation pour les filles et les garçons. Une première école spéciale est créée à Strasbourg pour la formation des maîtres en 1810 et une ordonnance de 1816 préconise une école par commune et l'enseignement féminin.

Puis, pendant un siècle, les lois vont se succéder pour organiser et uniformiser l'enseignement, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle où la loi de séparation de l'Église et de l'État entrainera l'interdiction de l'enseignement aux membres des congrégations religieuses, alors que la loi Falloux de 1850 avait brisé le monopole de l'Université.

À la lumière de ce rappel, le conférencier vient nous présenter ses découvertes aux Archives de l'Yonne concernant la construction de l'école de Bassou qu'il a fréquentée ainsi que son père et son grand-père :

- les premières maisons louées et réhabilitées
- les donations de particuliers
- les subventions d'État obtenues tant pour la construction d'une mairie-école de garçon en 1860, ainsi que l'acquisition de matériel et mobilier (bibliothèque)
- la construction d'une école laïque de filles dans les années 1880, proche de l'école de garçons (alors que l'école congrégationniste disparaîtra en 1887)
- la création de préaux et dépendances.

L'ensemble deviendra en 1925 la Grande et la Petite École. Dans les années 1950, la salle de Mairie devra être utilisée comme salle de classe du fait du « baby-boom », avant même qu'une mairie neuve et moderne soit construite en 1970 et les regroupements scolaires entre communes.

*Notes et résumé par Monique CARON*